

CONCERTATION PROLONGATION DE LA CONCESSION DU RHÔNE

CAHIER D'ACTEUR N°51 - JUIN 2019



SYNDICAT FO CNR

Le syndicat FO CNR est avant tout un syndicat d'entreprise. Nous sommes indépendants dans nos choix et nos actions. Nous militons au sein de CNR, et prenons l'ensemble de nos décisions pour et avec les salariés de la compagnie afin à construire un avenir pérenne pour la CNR, et l'ensemble de ses parties prenantes.

Nous avons obtenu 18.40% de confiance des salariés aux dernières élections, avec une progression de + 5.89%.

CONTACT

Syndicat FO CNR

Tel : 04 72 00 67 06

fo@cnr.tm.fr

2, rue André Bonin
69316 LYON Cedex 04

Responsable syndicale :

Mme Elodie VALETTE

e.valette@cnr.tm.fr

Tel : 06 87 14 80 51

CAHIER D'ACTEUR

PROLONGATION DE LA CONCESSION FO CNR S'ENGAGE

Nous sommes, avec l'ensemble des agents de la compagnie, investi et attaché à cette entreprise atypique, car oui, elle n'est pas une entreprise comme les autres pour plusieurs raisons :

- Il s'agit d'une entreprise industrielle, mais qui intègre de fortes notions de service public de par sa gestion des crues, de navigation, des usages agricoles, et ses missions volontaristes d'intérêt général.
- CNR est une entreprise rare, au capital majoritairement public, avec un actionariat équilibré entre les collectivités locales, le Groupe Caisse des dépôts et ENGIE.
- Elle est le premier producteur français d'énergie exclusivement renouvelable, acteur important de la transition énergétique.
- Elle s'inscrit dans un modèle redistributif dans lequel la production d'électricité verte se conjugue avec l'aménagement des territoires.

CNR CONCESSIONNAIRE RESPONSABLE

La CNR s'est dotée d'un plan stratégique ambitieux à l'horizon 2020, en intégrant une augmentation de sa capacité de production 100% renouvelable à 4000 MW. Cet objectif est en bonne voie d'être atteint.

Outre l'augmentation de l'outil industriel source de chiffre d'affaire, c'est également un levier important de la transition énergétique. Etre acteur de cette transition c'est dans l'ADN de l'entreprise. Cela est nécessaire pour l'avenir de chacun que des industriels comme CNR prennent leur responsabilité et soient exemplaires dans le domaine. C'est dans cet esprit qu'œuvrent la compagnie et ses agents.

Nous, FO CNR avons été et restons acteur des réflexions sur la future stratégie d'entreprise à venir. Nous soutiendrons les actions prévues dans le cadre de l'augmentation de la puissance installée qui doivent s'inscrire dans une évolution significative et novatrice tout en conservant un lien fort avec le Rhône son cœur historique.



CNR MODELE INTEGRÉ

Le maintien des compétences à l'interne et leurs spécificités font la force du modèle Rhône CNR. L'ensemble des missions d'exploitation, de navigation et d'irrigation font parties du quotidien des agents. C'est ce savoir-faire intégré que CNR utilise au quotidien pour exploiter et maintenir les aménagements et ainsi, gérer le débit du Rhône et le trafic fluvial avec une forte notion de sûreté des biens et des personnes. La sûreté est présente dans l'esprit de chacun des agents de CNR. C'est aussi ce savoir-faire que l'entreprise valorise en prestation d'ingénierie, tant au niveau national qu'international. Ce modèle intégré permet d'avoir une vision et une connaissance globale du linéaire du Rhône afin de réaliser les différentes missions incombant à la compagnie en tant que concessionnaire.

Il nous semble essentiel de conserver ce modèle qui fait ses preuves depuis 1934, et qui a su évoluer pour s'adapter aux changements tout en valorisant ce qui lui a été confié. Notamment en reprenant l'exploitation de tous les aménagements du Rhône, en se dotant d'une salle des marchés en 2006, ou encore en étant novateur dans la création du Centre de Gestion de la Navigation en 2009 qui téléconduit les 14 écluses du fleuve.

Nous sommes convaincu que dans le cadre de cette prolongation, l'entreprise saura encore s'adapter aux enjeux et faire face à ses engagements. Elle est forte de ses agents et de leur savoir-faire. En maintenant les conditions de travail, en adaptant les effectifs si nécessaire, et en s'appuyant sur un dialogue social de qualité, CNR saura relever le défi. Elle applique une recette efficace : le maintien des compétences en interne, l'innovation dans les énergies du futur, et un ancrage local fort.

CNR MAJORITÉ PUBLIQUE

Une entreprise purement industrielle ne se soucie pas des enjeux sociétaux, elle vise uniquement la rentabilité. Une entreprise publique met en priorité le service rendu à la société et aux Français. La Compagnie Nationale du Rhône allie les deux, grâce à un actionnariat équilibré entre les collectivités locales, le Groupe Caisse des dépôts et ENGIE en conservant un capital majoritairement public. Ce qui lui confère un réel équilibre entre ses responsabilités sociétales et sa rentabilité. Dans le cadre d'une prolongation, c'est cet équilibre qu'il faudra impérativement conserver pour le bien de tous, agents, usagés, riverains, élus... car il est l'un des piliers du fonctionnement et de la pérennité.



BILAN

L'entreprise est de nouveau face à un défi. Elle a su en relever d'autres par le passé et en est sortie grandie. Nous, FO CNR, avec le maintien des éléments structurants du passé, la majorité publique, et ses missions historiques qui font la stabilité de la compagnie, et en se projetant sur l'avenir, en poursuivant les investissements, et en s'engageant dans les énergies du futur, avec la mise en œuvre de moyens à la hauteur des ambitions, nous apportons pleinement à la COMPAGNIE NATIONALE DU RHONE notre soutien à la prolongation de la concession du Rhône.